

# Du « bon-point » au ruban violet ...et à l'habit vert:

## LES RÉCOMPENSES DU SAVOIR



**Francis-Henri Courroy\***,  
Vice-président de la section AMOPA des Vosges

► Portrait de Georges Cuvier 1769-1832, avec les Palmes académiques brodées du modèle de 1808.

La section AMOPA des Vosges, que préside M. Robert Conversey, a organisé, d'octobre à décembre 2008, une exposition sur ce thème.

**D**ISTRIBUER des récompenses aux élèves les plus méritants a été, depuis longtemps et jusqu'à une époque récente, l'un des moyens les plus employés pour exciter et soutenir l'émulation dans les écoles, comme dans bien d'autres activités.

### I - LES RÉCOMPENSES POUR L'ACQUISITION DU SAVOIR

Les jeux de l'Antiquité grecque, sportifs ou littéraires, avec leurs couronnes, palmes ou rubans donnés aux vainqueurs en sont un exemple. Au premier siècle de notre ère, Quintilien, maître de rhétorique, voulait que l'étude fût un jeu pour l'enfant, qu'on le louât, qu'on le stimulât par des récompenses proportionnées à son âge. De même, cette phrase attribuée à saint Jérôme: « aidez l'enfant à surmonter les difficultés des études, encouragez-le par de bonnes paroles, par des éloges, proposez-lui des récompenses », est aussi un témoignage de l'ancienneté de l'usage des récompenses à l'école. Des historiens de l'enseignement signalent que des registres de comptes de quelques villes font mention aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles d'attributions de présents, non seulement aux élèves qu'on qualifierait aujourd'hui du second cycle, mais à ceux que l'on appelait les abécédaïres, parmi lesquels, celui qui était déclaré le mieux

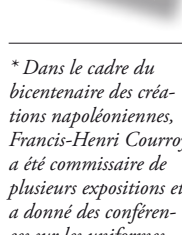
écrivain, recevait deux plumes et un canivet...

### A - Les récompenses en cours de scolarité

#### Bons-points Billets d'honneur

À côté des petites récompenses constituées par des objets utiles au travail des jeunes enfants, figurèrent aussi, comme le recommandait un évêque de Toul au XVIII<sup>e</sup> siècle: « des petits présents comme des livres, des chapelets, des reliquaires, des estampes ou des images signées, pour les sauver des fouets ». Là, on voit que la récompense était proche du châtiement. Ces images, venant remplacer les objets utilitaires, finirent par prendre le nom de ce qu'elles matérialisaient: le bon résultat, la bonne note, le bon-point et le **bon-point** allait ainsi devenir la marque tangible de ces bons résultats. Par une sorte de hiérarchisation de la récompense et d'un concept de capitalisation, le bon-point ainsi matérialisé devint une sorte de sous-multiple de l'image et prit des formes diverses plus ou moins illustrées, de taille variable, avec des connotations pédagogiques, voire patriotiques.

Pour les élèves plus grands, le bon-point se transformait en **tableau d'honneur**, **carte de contentement** ou **billets d'honneur** nominatifs, véritables diplômes en réduction, ou en



\* Dans le cadre du bicentenaire des créations napoléoniennes, Francis-Henri Courroy a été commissaire de plusieurs expositions et a donné des conférences sur les uniformes, les appareils et les récompenses. Il a publié un livre: « Apprendre en uniforme » aux Ed. G. Louis en 2007.

« *Témoignage de satisfaction* » qui, en se latinisant -études classiques obligent- devenait un **satisfecit**. Il y eut aussi des billets désignés sous le nom de **primauté** dont l'appellation à elle seule induisait l'idée hiérarchique de cette récompense. Et récompense curieuse, le billet dénommé **exemption** qui, obtenu par de bons résultats d'études ou de conduite, permettait le rachat des punitions ou autres fonctions par la suite.

### La Saint-Charlemagne, fête des bons élèves

À côté des bons-points, billets d'honneur, croix d'honneur, une autre marque de récompense aux bons élèves est présente pendant le XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, c'est la participation au « banquet de la Saint-Charlemagne ». Issu d'une pratique ancienne qui voulait que la fête de Charlemagne fût observée chaque année par toute l'université, maîtres et élèves, l'organisation de manifestations festives et notamment d'un banquet marquait, le 28 janvier, la date de la fête dans les lycées. Les meilleurs élèves de chaque classe, qui s'étaient signalés par leurs résultats dans les compositions du premier trimestre, y étaient conviés... Participer à la « Saint-Charlot », selon l'expression lycéenne, était bien aussi une récompense du savoir.

### Les signes extérieurs de la récompense: Croix d'honneur et autres distinctions portables

Si les bons-points ou autres billets d'honneur étaient déjà une marque tangible des bonnes notes de travail ou de conduite, cette marque conservait un caractère quelque peu confi-

dentiel, puisque seuls l'intéressé et les témoins de la remise du document la connaissaient. C'est pourquoi de nombreux établissements scolaires primaires ou secondaires utilisèrent, essentiellement au XIX<sup>e</sup> siècle et encore au début du XX<sup>e</sup> siècle, des marques d'honneur sous forme de médailles ou de véritables décorations à l'imitation des insignes des ordres de chevalerie ou de mérite, ce sont les **croix d'honneur**. « *Avoir la croix!* » était, pour les jeunes écoliers ou collégiens, un sujet de fierté.

Le port de ces marques extérieures arborées fièrement sur le tablier d'écolier, l'uniforme de collégien et même sur le vêtement de ville, était temporaire : une semaine, un mois, un trimestre, selon le cas. Ces distinctions, suspendues à un ruban de couleur sur le côté gauche de la poitrine, ou au cou chez les filles, voire en écharpe, étaient constituées par une décoration métallique, ayant la forme quelquefois d'une médaille ronde ou ovale, plus souvent d'une croix à quatre branches doubles avec un médaillon central du type des ordres de chevalerie de l'ancienne France, soit de la décoration de la Légion d'honneur, mais sans émail, étoile à cinq branches doubles avec médaillon portant généralement les mots « *Au Mérite* »...

Si on se réfère à l'iconographie connue, les croix n'existèrent pas dans les classes secondaires des lycées d'État. Cette pratique est toutefois toujours en vigueur, et ce depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les Maisons d'éducation de la Légion d'honneur, où les médailles trimestrielles de travail et de conduite, remplacées aujourd'hui par un simple nœud de ruban et même une barrette portés sur la poitrine, traduisent sur l'uniforme des demoiselles, les récompenses du savoir.

On peut également citer, parmi les marques de récompenses temporaires portées ostensiblement sur le vêtement, les insignes de grades provisoires attribués aux meilleurs élèves en cours d'année scolaire, non seulement dans les grandes écoles militaires, mais aussi au Prytanée et dans les lycées militaires, galons de grade

(caporal, sergent, sergent-major) ou épaulettes de grenadiers, soldats d'élite des anciennes armées. « *Être élite* », selon l'expression des élèves du Prytanée, entraînait un certain nombre d'avantages...

### Les récompenses en fin d'année scolaire

Couronnant ces récompenses échelonnées tout au long de l'année, le grand moment en ce domaine était les récompenses décernées à la fin de chaque année, c'est-à-dire **les prix**. L'attribution de prix aux meilleurs élèves relève du même concept que la distribution des diverses récompenses effectuées pendant l'année scolaire. Comme pour ces dernières, son origine était très ancienne et non spécifique à l'enseignement. Le prix, décerné à l'occasion d'un concours ou de quelque autre épreuve occasionnelle, se transforma en récompense de l'ensemble des résultats du travail effectué pendant toute l'année scolaire. Récompense globale de l'ensemble du travail, c'était le « *Prix d'Excellence ou le Prix d'Honneur* ». Décernée par matière enseignée, la récompense prenait le nom de cette matière : « *Prix de Français* », « *Prix d'Orthographe* », « *Prix de Calcul* », « *Prix d'Histoire* », etc. On vit même, notamment dans les petites classes, des prix de sagesse, de politesse, voire de bonne santé... Cette surabondance de récompenses amena à plusieurs reprises les autorités académiques à intervenir pour rappeler que, par ces pratiques, l'institution même des récompenses perdait sa valeur morale.

### Les livres de prix

Les prix, valeur abstraite, se concrétisèrent depuis fort longtemps par la remise de livres. Il semble qu'à l'origine, et notamment aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les livres remis en prix aux élèves méritants, étaient **des manuels d'études** : dictionnaires, grammaires, traités littéraires ou scientifiques destinés à permettre le perfectionnement des élèves. Le XIX<sup>e</sup> siècle utilisa plus volontiers **des ouvrages de littérature classique**. Puis apparurent des ouvrages d'auteurs moins prestigieux. En ce qui concerne les écoles primaires publiques ou privées, on vit à partir du



milieu du XIX<sup>e</sup> siècle une abondance de petits livres sans grand intérêt, habillés de couvertures assez clinquantes à peu de frais, permettant une large distribution, dans le but, non avoué bien sûr, de flatter l'orgueil des élèves et des parents. C'est contre cette pratique aussi que les autorités académiques s'élèveront, et notamment le ministre de l'Instruction publique, dans une circulaire du 16 juillet 1878.

Quel qu'ait été le choix du contenu du livre offert en prix, son rôle particulier de récompense était indiqué par **sa couverture**, son aspect extérieur. Les livres de prix habillés d'une couverture en **pleine peau**, selon l'usage des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, portaient généralement, sur le plat supérieur, les armoiries de l'établissement scolaire (au sens large : université, école royale, collège, etc.) où il était remis, ou celles du protecteur de cet établissement et sans doute donateur du prix. Pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce seront des reliures en **cuir frappé à froid, à décor romantique** de rinceaux, volutes et autres arabesques, ou **des papiers vernis gaufrés à décor à la cathédrale**.

Le Second Empire utilisa des reliures plus sobres à **dos en peau et plats en simili à grain** sur lesquels étaient frappées à l'or des inscriptions indénifiables (*Lycée impérial de...*, *Collège impérial de...*) entourées de palmes et de lauriers, symboles classiques de la réussite et du savoir, quelquefois accompagnés de l'aigle impériale. La Troisième République maintint ces médaillons en supprimant la référence au régime impérial. La ville de Paris, pour les prix distribués dans les écoles primaires, reprit l'usage des armoiries.

► Tableau de Jean Geoffroy : « *Sortie des prix à l'école maternelle* ». Source : le « *Monde Illustré* » du 8 juin 1901.





Puis, peut-être par mesure d'économie, les livres de prix perdirent leurs marques faisant référence à l'établissement, pour être habillés directement par les éditeurs, non plus de vraies reliures, mais de cartonnages généralement rouges à décor doré purement ornemental ou figuratif. C'est cet **habillage rouge et or avec la tranche dorée** qui est resté dans la mémoire collective comme étant le symbole du livre de prix. Puis, essentiellement après la Première Guerre mondiale, les livres distribués en prix n'eurent plus aucune marque extérieure, ni aucun décor traduisant leur fonction. Seul le bulletin ou la vignette, placé à l'intérieur mentionnant le nom de l'établissement, l'année, la classe, le nom du lauréat, le prix obtenu et la matière, indiquait qu'il s'agissait d'un livre donné en récompense.

Quelques rares établissements secondaires décernèrent également des médailles comme marques des prix obtenus en fin d'année, médailles rondes non portables, avec en inscription gravée, le nom du titulaire, le rang et la matière pour laquelle le prix était attribué. Les Maisons d'éducation de la Légion d'honneur constituent un cas particulier avec l'attribution de la « *médaille annuelle* » à la titulaire du prix d'excellence de chaque classe, médaille ovale portée au cou, suspendue à un ruban de la couleur de la classe; elle était arborée en permanence pendant toute l'année suivante sur la robe d'uniforme. Aujourd'hui, tradition toujours en vigueur, la médaille est remplacée par un flot de ruban de la couleur de la classe précédente, attaché à l'épaule gauche...

#### Le cérémonial de la distribution des prix

Dans l'histoire de l'enseignement secondaire, la distribution solennelle des prix s'est effectuée avec un rituel quasi permanent jusqu'à sa disparition dans les années 1960: autorités et professeurs sur l'estrade, élèves et parents dans la salle, hymne national en ouverture, discours d'usage par le professeur le plus jeune, allocution de l'autorité présente, lecture des palmarès, aller et venue des lauréats se faisant remettre leur prix sur l'estrade par des personnalités présentes, autorités et donateurs des ouvrages distribués... Le palmarès contenant tous les résultats était imprimé, accompagné généralement des textes des discours.

La presse locale se faisait largement l'écho de ces manifestations.

Les remises de prix se sont accompagnées, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et même encore au XX<sup>e</sup> siècle dans certains établissements, par la remise, aux titulaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> prix, de couronnes de lauriers, à l'imitation des couronnes antiques, réalisées en papier vernissé vert ou doré, monté sur un cercle en fil de fer. Certains établissements utilisaient aussi des couronnes en forme de fleurs de marguerites.

Ainsi chargés de leurs beaux livres, auréolés de leurs couronnes, les élèves n'avaient plus qu'à s'envoler vers les vacances, après s'être fait féliciter et admirer par leurs parents et grands parents, et à se laisser photographier par les pères ou même en studio chez le photographe professionnel pour immortaliser ces instants de « *gloire* ».

#### Les prix du Concours général

Aux prix décernés ainsi chaque année dans chaque établissement d'enseignement, il convient d'ajouter le prix prestigieux du Concours général, qui à l'échelon national viennent récompenser les meilleurs des meilleurs. **Fondé en 1747** entre les établissements de Paris et de Versailles, puis étendu à toute la France, le Concours général des lycées et collèges rassemble, dans une compétition par matière, les élèves sélectionnés par leur établissement. Le fait d'être désigné pour concourir est déjà en soi une marque de réussite. Les lauréats du Concours général recevaient en prix des livres nombreux et fort beaux, ainsi que le prix offert par le président de la République, qui, comme le voulait la tradition sous les Troisième et Quatrième République, consistait, pour le Concours général des lycées comme pour toutes les compétitions dotées par le président de la Républi-



▲ Livres de Grand prix.

que, en un vase de porcelaine bleu de Sèvres. Dans certains établissements, les concurrents du Concours général recevaient en outre une médaille gravée à leur nom.

#### B - Les prix en période de guerre: économie et esprit patriotique

Si les marques tangibles des prix obtenus par les élèves furent, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, des livres remis au cours de cérémonies solennelles, il y eut quelques époques où il n'y eut pas de livres. Ainsi en 1792, les élèves du collège national d'Épinal offraient-ils à la patrie l'argent destiné pour les prix comme le montre la lettre adressée par le principal du collège aux autorités communales. On retrouve le même geste patriotique mentionné sur un bulletin de prix décerné en 1870 où il est demandé que la valeur du prix soit versée dans la caisse de secours des soldats blessés. D'autre part, pendant la Première Guerre mondiale, on vit apparaître de grands diplômes, à illustrations patriotiques, distribués aux lauréats avec l'indication des prix obtenus, remplaçant vraisemblablement les livres, bien que nous n'ayons pas la preuve absolue qu'il n'y ait pas eu du tout de livres distribués à cette époque. Certains de ces grands diplômes souvenirs sont de belle qualité artistique, notamment ceux dessinés par Victor Prouvé pour la ville de Nancy...

#### C - Les récompenses en fin de scolarité

Bon-point, billet d'honneur et autres prix stimulaient l'ardeur au travail de l'élève dans le but de lui faire acquérir un certain nombre de connaissances au cours de sa scolarité; scolarité qui se terminait (et se termine encore selon le cycle envisagé) par le passage d'un examen sanctionné dans le cas de réussite par l'obtention d'un **titre**, d'un **diplôme**, d'une « *peau d'âne* » selon une vieille expression, qui, quel qu'en soit le niveau, donnait lieu à l'attribution de marques extérieures de cette réussite et à un cérémonial particulier.

Le cycle de la scolarité primaire, lorsqu'elle était une fin en soi, se terminait par le **Certificat d'études primaires**, institué en 1866 par Victor Duruy. Rendu obligatoire par la loi du 28 mars 1882 proposée par Jules Ferry, il autorisait l'élève à quitter

▼ Distribution des prix en 1922.



définitivement l'école primaire et était, pour beaucoup, la fin de toute scolarité. Supprimé officiellement en 1991, il eut, jusque-là, un rôle important et la remise du diplôme, reçu avec fierté, s'effectuait à l'occasion de la distribution des prix de l'école. Le plus souvent, le précieux diplôme était encadré selon la vieille tradition et exposé dans une pièce de la maison. Les autorités académiques avaient d'ailleurs prévu cet usage puisque, à la place du modèle ordinaire sur papier, il était possible d'obtenir un modèle illustré sur parchemin...

Le cycle secondaire se terminait par le **Baccalauréat**, qui était le premier grade universitaire depuis le Moyen âge, cycle universitaire qui se poursuivait par la Licence et le Doctorat. Avant la Révolution de 1789, le Baccalauréat, premier grade universitaire, sanctionnait deux années d'études supérieures. À partir de 1808, tandis qu'en Droit et en Théologie était maintenu ce caractère, en Lettres et en Sciences, le Baccalauréat ne sanctionne plus que la fin des études secondaires.

Dès le Moyen âge, la **Licence** conférait le droit d'enseigner et constituait un degré intermédiaire entre le Baccalauréat et le Doctorat. La réforme de 1808 lui conserva cette même place dans la hiérarchie universitaire et ce droit d'enseigner, tout en diversifiant les spécialités de licence : aux licences en Théologie et en Droit s'ajoutèrent les licences ès Lettres et ès Sciences. Quant au **Doctorat**, dans l'université napoléonienne comme dans l'université médiévale, c'est le grade le plus élevé conféré par les facultés.

### La remise des diplômes universitaires

L'obtention de ces différents grades s'est toujours traduite par la remise d'un document écrit, justifiant la réussite à ces divers examens. L'usage purement matériel et administratif de ces documents fit qu'à l'origine leur aspect était semblable à toutes pièces officielles de ce genre, contrats, actes notariés, brevets et commissions, nomination dans les ordres de chevalerie, c'est-à-dire un parchemin généralement oblong, manuscrit ou imprimé complété à la main, accompagné de

la signature de l'autorité et généralement du sceau, sans autre ornement.

Ce n'est qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle et surtout à l'époque de la Restauration, pour ces marques de grade comme pour les autres brevets, ceux des ordres de chevalerie notamment, qu'apparurent des **diplômes ornements**, créés de toute évidence dans un but d'exposition, d'un format important avec des entourages et en-têtes illustrés

et les sceaux plaqués et non plus pendants ou en relief.

Ces diplômes universitaires prennent bien le rôle d'une marque d'honneur ostensible, parallèlement à leur but administratif.

Les styles de ces marques de réussite évolueront au long du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, suivant les modes et les symboles des régimes politiques du moment, **les palmes** devenues symbole de l'université s'y trouvant en permanence mêlées au décor. Le rôle de marques extérieures de la réussite de ces documents disparaîtra au milieu du XX<sup>e</sup> siècle pour ne laisser que celui de pièce administrative, justifiant l'obtention du titre, mais toujours de récompense du savoir.

### Les marques extérieures des titres

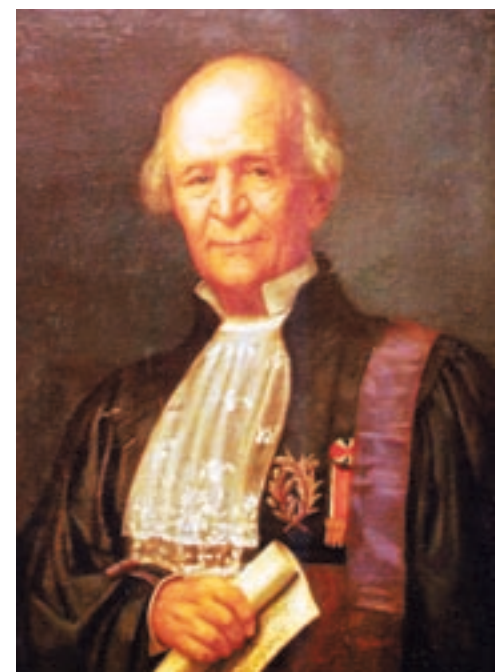
Plus encore que par le diplôme, l'obtention de ces titres apparaît par le port du costume universitaire, né au Moyen âge, supprimé par la Révolution, et réadapté à la création de l'Université Impériale avec la marque extérieure des grades sur la « chausse » qualifiée souvent d'**épitoge**, cette bande d'étoffe de la couleur de la Faculté, par un rang pour les bacheliers, deux rangs pour le licencié, trois rangs pour le docteur. La remise des épitoges, sanctionnant l'attribution du grade universitaire, donnait lieu jadis à un cérémonial, aujourd'hui disparu sauf pour le grade de docteur dans certaines universités en Médecine et en Droit... La remise des diplômes couronnant les cycles d'études s'accompagnait parfois de récompenses supplémentaires : médaille d'or accompagnant très officiellement le doctorat, notamment en Médecine et en Droit, ces dernières récompenses figurant généralement pour toute la carrière sur les en-têtes et plaques de porte des lauréats médecins ou avocats.

## II - LES RÉCOMPENSES POUR LA TRANSMISSION ET LE PARTAGE DU SAVOIR

### A - Les récompenses aux maîtres

Une des plus anciennes récompenses françaises sous forme de médaille, la **médaille de l'Instruction primaire**, dite « *Médaille des instituteurs* », a été créée le 15 juin 1818 par la loi réorganisant l'enseignement, réglemantée et modifiée par différents textes officiels ultérieurs. Les « *Médailles des instituteurs* », distribuées sous la Restauration, la Monarchie de Juillet, le Second Empire et le début de la Troisième République, étaient rondes, non portables, d'un diamètre de 52 mm, portant à l'avant la tête du souverain et au revers des emblèmes ou allégories, le nom du titulaire étant gravé sur la tranche.

La loi du 30 octobre 1886 sur l'organisation de l'enseignement public a institué des récompenses qui peuvent être attribuées aux fonctionnaires de l'enseignement primaire public et qui consistent en « *Mentions Honorables* », « *Médaille de bronze* », « *Médaille d'argent* ». La distinction déterminée en 1886 est une médaille ronde de 27 mm, portant à l'avant l'effigie de la République Française, avec signature du graveur O. Roty, et au revers une scène d'enseignement. Cette médaille est portable, suspendue à un ruban de couleur violette liseré de jaune. La loi de finance de 1918, sans doute par mesure d'économie, remplaça les médailles par des « *Diplômes de Médaille de bronze* », et des « *Diplômes de Médaille d'argent* », sans attribution de médailles.



► Un recteur d'académie vers 1850 avec l'insigne des Palmes académiques brodé, composé d'une palme et d'une branche de laurier.



Après la Seconde Guerre mondiale, une médaille fut à nouveau frappée et remise aux enseignants titulaires des diplômes précédents. Il s'agit, comme à l'origine de cette distinction, d'une médaille non portable, d'un diamètre de 46 mm, représentant à l'avant l'effigie de la République et au revers une scène d'enseignement comme en 1886, mais traitée dans un style plus moderne dû au graveur Corbin.

À côté de la médaille de l'Instruction primaire, les maîtres se virent décerner par les autorités académiques, par des sociétés d'encouragement à l'étude, des sociétés savantes, par les Expositions universelles... des prix, des médailles et diplômes, notamment en récompense de l'enseignement donné aux cours d'adultes, pour des publications ou la présentation de travaux d'élèves aux grandes expositions nationales et internationales.

### B - L'entrée dans les académies

Si les prix décernés par les académies provinciales, les sociétés savantes dans leur forme ancienne, l'Académie française et les autres académies formant l'Institut de France constituent de prestigieuses récompenses du savoir, l'entrée dans ces illustres compagnies peut être aussi considérée comme une suprême et rarissime reconnaissance du savoir. En effet jadis, l'accession aux académies provinciales et même aux sociétés savantes, dont le nombre de membres était fixé et statutairement limité, ne pouvait se faire que par élection lors de la vacance d'un siège et à la suite de la présentation de travaux et de publications par le candidat, à l'instar de ce qui se passe toujours aujourd'hui pour l'entrée dans l'une des cinq académies de l'Institut de France, ou dans les académies indépendantes (Médecine, Marine, Sciences d'Outre-Mer...).

Le port de l'uniforme pour les académies de l'Institut de France, le fameux « *habit vert* » qui en réalité est noir, mais dont les broderies de feuilles d'olivier sont vertes, et pour l'Académie de Médecine, avec sa broderie violette, ainsi que le cérémonial de réception des nouveaux élus, rejoignent les autres manifestations extérieures des récompenses du savoir. Et depuis que l'habitude s'est instaurée de faire réaliser des épées symboliques personnalisées, généralement offertes par des amis, des élèves, des admira-

teurs du récipiendaire, la cérémonie d'offrande de ces épées prend aussi l'aspect d'une remise de récompense du savoir.

### C - La grande récompense du savoir : les Palmes académiques

Cette distinction, créée par le décret du 17 mars 1808 portant organisation de l'université, n'était pas à l'origine une décoration de la même nature que de nos jours. Le décret impérial avait créé pour les fonctionnaires de l'université des titres honorifiques destinés « à distinguer les fonctions éminentes et à récompenser les services rendus à l'enseignement ». Ces titres étaient au nombre de trois : les « titulaires », les « officiers de l'université », les « officiers des académies », attachés de droit à certaines fonctions. Ils pouvaient également être conférés à d'autres membres de l'université les plus recommandables par leurs talents, par leurs services. On est donc en présence d'une distinction à double usage : marque de fonction et marque de récompense.

L'insigne consistait en une double palme, brodée sur la partie gauche de la poitrine, sur la toge universitaire ou l'habit officiel, en or pour les titulaires, en argent pour les officiers de l'université, en soie bleue et blanche pour les officiers des académies. Sous les régimes qui suivirent l'Empire, différents textes étendirent les catégories de fonctionnaires du corps enseignant susceptibles de recevoir ces distinctions honorifiques et en modifièrent légèrement les insignes, notamment en diminuant leur taille. En 1850, un décret confirma la disparition du titre de titulaire, substitua au titre d'officier de l'université celui d'« officier de l'Instruction publique » et maintint l'appellation d'officier d'académie (au singulier).

Les insignes des deux grades étaient restés les palmes d'argent et les palmes de soie bleue et blanche, brodées sur le costume officiel. Ces palmes avaient la forme d'une couronne allongée, formée d'une palme et d'une branche de lauriers. Depuis longtemps déjà, certains titulaires avaient pris l'habitude de faire broder l'insigne sur un ruban étroit qui pouvait être porté sur le costume non officiel, c'est-à-dire sur le vêtement de ville et non pas uniquement sur la toge universi-



▲ La médaille de l'Instruction publique créée le 15 juin 1818.

taire. Le décret du 7 avril 1866 créa un nouvel insigne métallique composé de la double branche de palme et de laurier, d'or pour les officiers de l'Instruction publique, d'argent pour les officiers d'académie, suspendu à un ruban violet avec rosette pour les premiers, simple pour les seconds. Par ce décret de 1866, les Palmes académiques devenaient une véritable décoration, susceptible d'être portée sur la poitrine, du côté gauche, que le vêtement fût officiel ou de ville, civil ou militaire...

Un décret de 1955 a créé l'ordre des Palmes académiques qui comprend trois grades : chevalier, officier, commandeur, comme les autres ordres de mérite des ministères. L'ordre ainsi créé se substituait aux distinctions d'officier d'académie et d'officier de l'Instruction publique. Les insignes du nouvel ordre, tout en gardant la forme générale de la double palme en forme de couronne allongée, sont constitués par deux palmes -il n'y a plus de lauriers- entièrement émaillées de violet. Le ruban est inchangé. Le nouvel insigne est l'œuvre du ferronnier d'art Raymond Subes, grand prix de Rome, membre de l'Institut, réalisateur de très nombreux ouvrages dans les bâtiments publics ou privés. Raymond Subes fut également chargé de créer un nouveau collier de Grand Maître de la Légion d'honneur et en 1955 les insignes de l'ordre des Arts et Lettres qui venait d'être institué, ordre qui est aussi une marque de la récompense du savoir et de sa transmission. ■

▼ Christian Poncelet, ancien président du Sénat, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, présentant son épée réalisée par Goudji à Francis Henri Courroy lors de la séance de clôture des manifestations vosgiennes du Bicentenaire des Palmes académiques.

